



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Fonds régions et ruralité : lancement d'un appel de projets dans la MRC de Memphrémagog

Magog, le 18 février 2021 – La MRC de Memphrémagog annonce le lancement d'un appel de projets dans le cadre de sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*. Ce programme est rendu disponible grâce au Fonds régions et ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

La *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* a pour objectif principal de soutenir des projets locaux et régionaux qui démontrent une prise en charge des communautés par elles-mêmes. Elle est destinée autant aux municipalités qu'aux organismes à but non lucratif et aux coopératives, à l'exception des coops financières.

Pour cet appel de projets, la MRC de Memphrémagog dispose d'une enveloppe totale de 800 000 \$, qui sera versée sous forme de subventions. Les projets financés devront être cohérents avec la vision stratégique de développement de la MRC et ses priorités annuelles d'intervention.

Un nouveau *volet environnement* s'ajoute à cet appel de projets. « Il a été convenu cette année de soutenir des initiatives vouées à la protection de l'environnement, qui contribueront à l'atteinte des objectifs du Plan d'action en environnement, nouvellement adopté par la MRC, mentionne M. Vincent Gérin, maire d'Ayer's Cliff et président du comité Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC. Certains projets dans ce domaine et provenant du milieu ont assurément un fort potentiel et la MRC souhaite les encourager. La protection de l'environnement est aussi une manière d'améliorer les milieux de vie, qui est la principale raison d'être de ce Fonds. »

La somme de 50 000 \$ est disponible pour le *volet environnement*. Les projets déposés devront porter sur des thématiques précises, soit la protection de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, la protection de la biodiversité et du patrimoine naturel, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

Les promoteurs intéressés ont jusqu'au 9 avril 2021 à minuit pour présenter leur demande d'aide financière à la MRC.

Les critères de sélection de projets, ainsi que les orientations du programme, sont contenus dans le document intitulé *Fonds régions et ruralité – Politique de soutien aux projets*

structurants pour améliorer les milieux de vie disponible sur le site de la MRC, dans la section [Programmes et services / Fonds régions et ruralité](#). On y retrouve également le formulaire de demande de financement.

- 30 -

Source :

Mme Louise Champoux
Coordonnatrice aux communications
MRC de Memphrémagog
l.champoux@mrcmemphremagog.com

Pour information :

M. Vincent Gérin
Président
Comité fonds régions et ruralité
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 838-5006

Mme Marie-Christine Perron-Marier
Agente de développement territorial
MRC de Memphrémagog
mc.perron@mrcmemphremagog.com

